Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 10

Rubrik: Leçon de grammaire : cours supérieur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et des exercices de calcul et de géométrie. Cet examen correspond à notre certificat d'études primaires. Il est à remarquer que la pédagogie allemande n'admet pas de compositions dans le courant de l'année, pas de classement, pas de prix d'aucune espèce.

Passons maintenant au Danemark :

Le ministre de l'Instruction publique du Danemark vient de saisir le Parlement d'un projet de réforme de l'enseignement. Désormais, une moins grande place sera faite à l'étude des langues mortes. De plus, on ne pourra entrer dans les établissements secondaires qu'après avoir suivi avec succès les cours de l'école primaire et de l'école moyenne, analogue à notre école primaire supérieure.

Des classes de perfectionnement seront instituées pour donner aux jeunes gens qui ne veulent ou qui ne peuvent fréquenter le collège, une instruction complémentaire de caractère surtout pratique.

Notons encore ce fait, peu rassurant pour nous, que, dans les établissements secondaires, la première place sera accordée, en matière d'enseignement des langues vivantes, non plus à la langue française, mais à la langue anglaise ou allemande.

LEÇON DE GRAMMAIRE [1]

COURS SUPÉRIEUR

Etude de l'adverbe

I. *Introduction et sujet.* — Qui veut me rappeler les espèces de mots que nous connaissons déjà ? Ces mots sont-ils variables ou invariables ? Avez-vous déjà écrit des mots dont l'orthographe ne change pas ? Qui pourrait m'en citer ? Nous voulons précisément étudier dans cette leçon une de ces espèces de mots qui restent toujours invariables.

II. *Exposé.* — Voici trois phrases écrites au tableau noir :

1° De **très** (adverbe) **hautes** (adjectif) maisons à lucarnes rouges annoncent Lucerne.

2° Une brume blanchâtre **cachait** (verbe) **lentement** (adverbe) les baies riantes peuplées de villas et d'hôtels.

3° Le soleil disparaissait **très** (adverbe) **lentement** (adverbe) derrière les montagnes.

Qui veut lire ces phrases ? De quel chapitre de lecture sont-elles tirées ? (Lucerne et le coucher du soleil, par V. Tissot, page 136, chapitre 32, degré supérieur).

Qu'est-ce qui annonce Lucerne ? Comment sont les maisons dont

[1] Leçon donnée par l'élève instituteur L. M.

on parle ? Où est le verbe de la phrase ? le sujet ? Quelle est la fonction du mot *Lucerne* ? Analysez le mot *hautes*.

Vous dites que ces maisons sont hautes ; connaissez-vous leur hauteur exacte ? Non, il n'y a pas de nombre pour l'indiquer. — Ici, savons-nous pourtant quelque chose de la hauteur de ces maisons ? Sont-elles peu hautes ou fort hautes ? Quel est le mot qui nous l'indique ? *Très*. — Je souligne ce mot. Lisez la phrase en laissant de côté le mot *très*. Lisez toute la phrase. Quand le mot *hautes* indique-t-il le plus clairement la hauteur, lorsqu'il est seul ou lorsqu'il est accompagné du mot très ? Avec le mot *hautes* tout seul puis-je indiquer une seule hauteur ou plusieurs hauteurs différentes ? Et lorsqu'il est accompagné du mot *très*, peut il indiquer encore autant de hauteurs diverses ? Non, seulement les plus hautes. — Le mot *hautes* accompagné du mot *très* a-t-il donc conservé tout à fait le même sens ? — Non, il a changé un peu de sens. — Puisqu'alors il ne peut pas désigner autant de hauteurs diverses, a-t-il un sens plus étendu ou moins étendu ? moins étendu. — Mais le sens du mot *hautes* est-il devenu plus clair ou moins clair ? Quel est donc le mot qui a changé le sens du mot *hautes* et qui l'a rendu plus clair ? *très*. — L'action de changer ainsi le sens d'un mot s'appelle *modifier* ce mot. Donc, le mot *très* a modifié quel mot ? — Maintenant nous allons donner un nom à ces mots qui en modifient d'autres ; on les appelle des *adverbes*. J'écris sur *très* le mot adverbe. — Pourquoi dirons-nous que *très* est un adverbe ? Parce qu'il modifie le mot *hautes*.

Lisez la deuxième phrase [2]. — Sait-on comment la brume cachait les baies ? Quel est le mot qui l'indique ? *lentement*. — Je souligne ce mot. Aurait elle pu les cacher d'une autre manière ? rapidement. — Si l'on supprimait le mot *lentement*, connaîtrait-on encore la manière dont l'action s'est passée ? Le sens du verbe *cachaient* serait-il plus clair ou moins clair ? moins clair. — Quel est donc le mot qui change le sens du verbe *cachaient* et le rend plus clair ? c'est le mot *lentement* — Au lieu de dire : le mot *lentement* change et éclarcit la signification du verbe *cachaient*, comment pourrons-nous nous exprimer ? le mot lentement *modifie* le verbe *cachaient*. — Quelle espèce de mot est-ce donc *lentement* ? un adverbe. — J'écris le mot adverbe sur le mot lentement.

Lisez la troisième phrase. — Comment disparaissait le soleil ? très lentement. — Nous retrouvons ici les deux adverbes connus. Voyons ce que chacun d'eux modifie. Lisez la phrase en supprimant *très*. L'adverbe lentement indique quoi ? la manière dont le soleil disparaissait. — Quel mot modifie-t-il ? disparaissait. — Oui, un verbe, comme dans la seconde phrase. Lisez toute la phrase. Le sens a-t-il changé ? oui. — Est-ce seulement *lentement* que le soleil disparaissait ? très lentement. — Aurait-il pu disparaître avec une autre lenteur ? assez lentement, moins lentement. — Quel est le mot qui nous indique l'espèce de lenteur avec laquelle le soleil disparaissait ? *très*. — Vous voyez donc que le mot *lentement* change de sens quand il est accompagné de *très*. Donc l'adverbe *très* modifie quoi ? l'adverbe *lentement*. J'écris *adverbe* sur le mot très et sur le mot *lentement*.

[2] Il nous semble qu'il aurait été plus logique de commencer par cet exemple et d'y rattacher l'origine du mot adverbe.

III. *Comparaison et généralition.* — Dans le premier exemple où est l'adverbe ? *très.* — Que modifie-t il ? *hautes.* — *Hautes* est quelle espèce de mot ? un adjectif. — J'écris *adjectif* sur le mot hautes. Donc l'adverbe modifie quoi ici ? un adjectif. — Répétez lentement. Dans le premier exemple, l'adverbe modifie un adjectif.

Dans le second exemple que modifie l'adverbe *lentement* ? cachaient. — Cachaient c'est quel mot ? un verbe. — J'écris le *verbe* sur le mot *cachaient.* Donc ici, que modifie l'adverbe ? un verbe. — Répétez : Dans le deuxième exemple, l'adverbe modifie un verbe.

Dans le troisième exemple, nous avons aussi l'adverbe lentement qui modifie un verbe. Mais que modifie *très* ? l'adverbe lentement. – Donc, dans cette phrase, le premier adverbe modifie quoi ? un autre adverbe. — Répétez : Dans le troisième exemple, l'adverbe modifie un autre adverbe.

Maintenant, répétez, que modifie l'adverbe dans le premier exemple ? dans le second ? dans le troisième ? — Qui veut me dire donc quelles espèces de mots l'adverbe peut modifier ? un adjectif, un verbe, un autre adverbe. — Qui peut maintenant me donner la définition de l'adverbe ? l'adverbe est un mot qui modifie un..... — Puisque nous savons déjà que l'adverbe est invariable, nous pourrons mettre cela dans la définition. Comment dirons nous alors ? L'adverbe est un mot invariable qui peut modifier un adjectif, un verbe ou un autre adverbe. — Vous relèverez cette définition dans votre cahier, puisqu'elle ne se trouve pas dans l'Appendice grammatical de votre livre. — Il nous reste à considérer le mot adverbe. Quelle partie de ce mot connaissez-vous déjà ? le mot verbe. Qu'a-t-on placé devant le mot verbe pour avoir adverbe ? le préfixe *ad.* — Savez ce que signifie *ad* ? eh bien, *ad* signifie ici *près.* Donc, que signifiera adverbe ? près du verbe. — Savez vous pourquoi on a donné ce nom à l'adverbe ? parce qu'il se trouve souvent près du verbe. — C'est juste ; l'adverbe modifie plus souvent le verbe.

IV. *Application :*

a) orale. — 1° Faire remplacer l'adverbe du premier exemple par d'autres, tels que : assez haute, fort haute, peu haute, bien haute, si haute, etc.

2° Procéder de même pour la seconde et la troisième phrase ; exemple : *La brume cachait* doucement, nonchalamment, brusquement, rapidement, etc.

3° Lecture du chapitre 62, en faisant accompagner les adjectifs, les verbes et les adverbes qui y sont contenus d'adverbes convenablement choisis ;

b) écrite. — 1° Faire le même travail par écrit et analyser les adverbes employés.

2° Faire inventer aux élèves quelques phrases se rapportant à un sujet connu et renfermant des adverbes se rapportant tantôt à un adjectif, tantôt à un verbe, tantôt à un autre adverbe.

M. B.

Nous ne savons pas faire des intellectuels, dit un écrivain anglais, mais nous excellons dans l'éducation morale et physique. L'Allemand demande d'un jeune homme : Que sait-il ? l'Américain : Qu'est-il en état de faire ? le Français : Quels examens a-t-il passés ? l'Anglais : Quel genre de garçon est-ce ?